Extrait N° 3 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 20 JANVIER 2006

L'an deux mil six, le vingt janvier, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 10 janvier 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 22.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René – M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ABELARD Georges – Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – Mme MARCHAND Gladys – M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël – M. FERRERE Eric - M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. HOARAU Alex – M. GRONDIN Jules – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande– Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 3 / Orientations budgétaires 2006
- Service annexe de l'assainissement des eaux usées

Rappel des données budgétaires 2005

▲ Budget prévisionnel :
. Fonctionnement : 145 180.91
. Investissement : 201 198.31

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

▲ En section d'investissement, les réalisations ont porté sur :

- le paiement de la dette
- le paiement des honoraires de maîtrise d'œuvre pour l'AEU Ruisseau Amont

Pour l'année 2006

Les données financières prévisionnelles sont les suivantes :

En recettes de fonctionnement :

. Produit du service (taxe de raccordement et recettes de surtaxe)	75 000
. Reprise sur subventions	20 754

En recettes d'investissements :

. FCTVA	17 989
. Amortissement	38 589

Au titre de l'année 2006, au regard des recettes susvisées et des restes à réaliser, le Maire propose au conseil :

- d'assurer les inscriptions nécessaires au paiement de l'annuité de la dette soit une enveloppe de : 48 328.82

- de poursuivre la recherche des financements nécessaires à la réalisation des travaux pour l'assainissement des eaux usées du quartier du Ruisseau

- de prévoir en cas de besoin une enveloppe pour des interventions éventuelles sur le réseau existant

- de continuer les discussions avec Saint Leu pour la construction d'une nouvelle station d'épuration à Bois de Nèfles

- de poursuivre la réflexion sur la mise en place du service de contrôle de l'assainissement non collectif.

Après discussions, les orientations budgétaires 2006 pour le service annexe de l'assainissement des eaux usées sont fixées comme suit :

- assurer les inscriptions nécessaires au paiement de l'annuité de la dette soit une enveloppe de : 48 328.82

- poursuivre la recherche des financements nécessaires à la réalisation des travaux pour l'assainissement des eaux usées du quartier du Ruisseau

- prévoir en cas de besoin une enveloppe pour des interventions éventuelles sur le réseau existant

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

- continuer les discussions avec Saint Leu pour la construction d'une nouvelle station d'épuration à Bois de Nèfles

- poursuivre la réflexion sur la mise en place du service de contrôle de l'assainissement non collectif.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS